

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 33/2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le premier octobre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Jean-Claude Desbat, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Geneviève Foley, Adrien Carret, Ludovic Batteur, Damien Lamboley, Xavier Collonge, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol
Excusés : Laurence Renoux, Alain Arnaud

DESBAT Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

OBJET : Achat terrain Route de la Cime – Parcelles AB 255 et AB 254

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la nécessité d'acheter les parcelles AB 255 et AB 254 appartenant à Mr et Mme MATHEY Bernard et Monique et Mme LARRIERE Michele d'une contenance de 17 m² et 15 m² pour l'aménagement piétonnier de la route de la Cime.

Le conseil municipal,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu l'inscription au budget 2024 du montant nécessaire à l'acquisition, Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Décide d'acquérir les parcelles AB 255 et AB 254 d'une contenance de 17 m² et 15 m² moyennant le prix de 4 € par m², soit un total de 128 €.

Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun ou par un acte administratif.

Prend acte que les frais de géomètre et les frais notariés ou les frais d'établissement d'acte administratif seront à la charge de la commune.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 03/10/2024
Date de publication sur le site Internet : 03/10/2024